

En réponse aux multiples requêtes soulevées par les grévistes

# Les enseignants du primaire peuvent ne pas dispenser des cours les samedis

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE



Tizi-Ouzou/Disparu depuis mardi

## Le petit Yanis retrouvé mort

Page 16

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5239 - Vendredi 4 - Samedi 5 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Conséquence d'un accord des membres de l'Opep +

# Le baril se rapproche des 50 dollars

Page 2

## Election et contre-élection au Venezuela

Par Mohamed Habili

**D**ans une Venezuela accablée depuis maintenant plusieurs années de problèmes extrêmes, à la fois politiques et économiques, dignes d'un pays plongé dans la guerre civile mais où miraculeusement l'effusion de sang manquerait à l'appel, des élections ordinaires au point de vue du calendrier électoral sont prévues pour demain 6 décembre, dont tout porte à penser qu'elles se tiendront effectivement, quoi qu'en aient les oppositions internes et externes au régime en place. Pour ce qui est de l'organisation et du décorum, il ne semble pas qu'il y ait en elles qui détonnent par rapport aux précédentes, à celle d'il y a cinq ans par exemple, remportées par l'opposition, à l'origine pour cela de la situation sans exemple qui est celle aujourd'hui du pays. Mais les apparences mises à part, ces législatives se tiennent dans des circonstances pour le moins exceptionnelles. Quels qu'en soient les résultats, elles devront être suivies de la «consultation populaire», en fait un référendum voulu par la mouvance emmenée par Juan Guaido, loin de représenter toute l'opposition interne, référendum où il est demandé aux Vénézuéliens de dire s'ils sont ou non pour le renversement par la communauté internationale, c'est-à-dire par les Etats-Unis, du dictateur, de l'usurpateur Nicolas Maduro, le président légitime du pays. Les deux élections se tiendront à une semaine d'intervalle.

Suite en page 3

## Vers un plan de redressement de l'ENIEM ?

# Ferhat Ait Ali : les revendications des travailleurs sont «logiques et légitimes»



Autrefois fleuron des industries électroménagères, l'entreprise nationale ENIEM de Oued Aissi (Tizi Ouzou) pâtit actuellement d'un grand déficit budgétaire, nécessitant des crédits bancaires pour le résorber. Pour remédier à cette situation devenue récurrente, le ministre de l'Industrie annonce de nouvelles mesures pour relancer la machine de production de l'entreprise. Page 2

## Pour une meilleure participation sociale et économique des handicapés Lancement de la plateforme numérique «la solidarité nationale à l'écoute»

Page 3

Ligue des champions (Tour préliminaire - retour) / Nasr de Lybie-CRB cet après-midi

## Le Chabab pour confirmer et se qualifier

Page 15

Vers un plan de redressement de l'ENIEM ?

# Ferhat Ait Ali : les revendications des travailleurs sont «logiques et légitimes»

■ Autrefois fleuron des industries électroménagères, l'entreprise nationale ENIEM de Oued Aissi (Tizi Ouzou) pâtit actuellement d'un grand déficit budgétaire, nécessitant des crédits bancaires pour le résorber. Pour remédier à cette situation devenue récurrente, le ministre de l'Industrie annonce de nouvelles mesures pour relancer la machine de production de l'entreprise.

Par Louisa Ait Ramdane

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a déclaré que l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem), qui se trouve en difficulté financière, a coûté des milliards sans qu'il y ait des résultats. «L'Eniem pâtit d'un dysfonctionnement que les services du ministère tentent de solutionner», a-t-il indiqué en marge d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, soulignant qu'«il n'est pas concevable qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété d'Eniem ne réalise pas de gains».

Pour Ait Ali, les revendications des travailleurs de l'Eniem, portant relance de son activité, sont «logiques et légitimes». Néanmoins, poursuit le ministre, la relance de l'entreprise et sa restructuration exigent des fonds au vu des dettes qui pèsent sur elle.

«Nous avons débloqué 1.2 milliard de dinars au début de l'année pour tenter de relancer la machine. Manifestement, cela a permis de maintenir l'Eniem en fonctionnement jusqu'à l'usure de l'enveloppe. Et la Banque extérieure d'Algérie (BEA) qui devait fournir 2 milliards de dinars n'a débloqué que 1.2 milliard de dinars et il reste ainsi 800 millions de dinars. Nous allons discuter avec la BEA pour essayer à nouveau de relancer la machine», a indiqué le ministre. Néanmoins, Ferhat Ait Ali Braham a souligné que «ce problème structurel doit disparaître avec un plan de redressement que nous avons demandé aux dirigeants de l'Eniem et du groupe tutelle de l'entreprise il y a de

cela pratiquement trois mois. Maintenant s'il y a carence de leur part, nous interviendrons directement avec notre plan de redressement». Le ministre de l'Industrie a expliqué que ce plan de redressement s'appuiera peut-être sur l'option d'abandon de certaines filiales pour axer sur des produits à fort taux d'intégration.

L'Eniem subit une rude concurrence et des contraintes financières qui ne lui permettent pas d'acquiescer les matières premières, d'autant qu'elle n'a pas pu bénéficier d'un renouvellement de la licence d'importation des matières brutes indispensables à la production. Sur ce point, Ait Ali a précisé que les missions de son ministère consistent en l'encouragement et le développement de l'investissement, mais, a-t-il détaillé, le ministère n'a pas le droit d'intervenir dans le financement de l'investissement ou l'approvisionnement en matières premières. A ce propos, les banques ont approuvé l'octroi de crédits à l'Eniem, a-t-il affirmé avant d'ajouter que «le rôle du ministère est d'établir des procès-verbaux de constat sur les investissements, le mode de leur gestion et sur leur conformité aux cahiers des charges relatifs à l'exercice de l'activité». A ce titre, Ait Ali a rappelé que son département ministériel avait instruit, en mai 2020, l'ensemble des directeurs de wilaya chargés de l'industrie, d'établir sur le terrain des procès-verbaux de constat concernant les projets d'investissement.

## Construction automobile : le ministère

## de l'Industrie met fin à la rumeur

Le ministère de l'Industrie a démenti catégoriquement l'information relayée par un quotidien national, faisant état d'une modification prochaine du cahier des charges lié à la fabrication de véhicules.

Dans un communiqué rendu public, le ministère de l'Industrie a assuré que «l'opération de traitement des dossiers relatifs à la construction automobile se déroule conformément au décret exécutif 20-226 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules, publié au Journal officiel numéro 49, sans modifications ni intention de révision de

ses dispositions». «Il appartient à la presse nationale de ne pas distiller des informations sans sources ni fondements, de nature à s'inscrire dans les visées contraires de parties cherchant toutes voies et moyens de voir

leurs propres intérêts érigés en repères légaux et réglementaires de l'Etat, ce qui ne saurait exister à l'avenir», a tenu à préciser le ministère de l'Industrie.

L. A. R.

Epidémie

### 12 décès et 803 contaminations en 24 heures

**L'ALGÉRIE** a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, quatre cas de moins qu'hier (16), portant à 2 492 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 803 cas, soit 40 cas de moins par rapport au bilan d'hier (843), pour atteindre au total 86 730 cas confirmés.

**R. N.**

## Conséquence d'un accord des membres de l'Opep+ Le baril se rapproche des 50 dollars

L'accord trouvé par les membres de l'Opep+ a permis au prix du baril d'enregistrer une importante hausse et se rapprocher des 50 dollars le baril.

En fait, les cours de l'or noir ont abordé la fin de semaine en hausse, atteignant des prix jamais enregistrés depuis près de neuf mois. Ils ont été portés par l'accord auquel sont parvenus les membres de l'Opep+ sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier. Ainsi, vers 10h30 GMT (11h30 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,09 % par rapport à la clôture de jeudi, à 49,24 dollars. Le Brent s'est rapproché plus tôt dans la séance de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franche depuis le 6 mars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de 1,01 % à 46,10 dollars. Le groupe des treize membres de l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs de l'Opep+, après quatre jours d'âpres négociations, se sont finalement mis d'accord jeudi pour «restituer progressivement» sur le marché les quelque 2 millions de barils par jour prévus en début d'année prochaine, en commençant par 500 000 barils quotidiens en janvier. Cette décision fera passer le volume de pétrole brut retiré volontairement du marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1<sup>er</sup> janvier et amende l'accord précédent arraché en avril, qui prévoyait une marche plus haute à 5,8 mbj, jugée par beaucoup trop conséquente au vu d'un marché toujours déprimé par la pandémie de Covid-19. Aussi, les pays participants à la 12<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays Opep et non Opep (Opep+) ont convenu de tenir des réunions mensuelles à partir de janvier 2021 pour évaluer les conditions du marché et décider de nouveaux ajustements de production pour le mois suivant.

L'autre décision entérinée est celle de prolonger la période de compensation établie lors de la 11<sup>e</sup> réunion puis modifiée en septembre 2020, pour la période de janvier à fin mars 2021, afin d'assurer une compensation complète de la surproduction de tous les pays participants à la Déclaration de coopération (DoC). Les participants à la réunion de jeudi se sont, par ailleurs, félicités de la performance positive des niveaux de conformité globale aux ajustements de production depuis sa dernière réunion en juin, et de la réponse constructive de nombreux pays au mécanisme de compensation pour tenir compte de leurs volumes sous-performés. Il est à relever que lors de cette réunion, les participants et les principaux producteurs ont été appelés à rester pleinement attachés aux efforts visant à équilibrer et stabiliser le marché. Il a été également noté que de nouveaux verrouillages, en raison de mesures de confinement plus

strictes du Covid-19, continuent d'avoir un impact sur l'économie mondiale et la reprise de la demande de pétrole, avec des incertitudes qui prévalent pendant les mois d'hiver. Le ministre algérien de l'Energie et président en exercice de la conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, a indiqué, dans une déclaration à l'ENTV, que la décision des pays membres de l'Opep+ de limiter l'augmentation de leur production pétrolière «est une décision qui convient à l'ensemble des pays».

Il a précisé que «l'Algérie, le Koweït et l'Azerbaïdjan ont proposé d'augmenter la production pétrolière de 500 000 b/j à partir de janvier prochain, au lieu de 2 millions b/j prévus initialement». Il est à préciser que des analystes ont affirmé que cet accord permet aux deux cours de référence de revenir à des prix comparables au début du mois de mars de cette année.

Aomar Fekrache

— En réponse aux multiples requêtes soulevées par les grévistes —

# Les enseignants du primaire peuvent ne pas dispenser des cours les samedis

■ «Dès ce 5 décembre, les établissements primaires fonctionnant à double vacation peuvent, si nécessaire, se passer du samedi en répartissant les séances de cette journée sur les cinq jours de la semaine», a indiqué le ministère de l'Education nationale en réponse aux multiples requêtes soulevées durant la grève de l'Unpef et celle de la Coordination des enseignants du primaire.

Par Thinhinene Khouchi

On peut dire que les grévistes ont eu gain de cause. En effet, suite aux deux journées de grève, le 25 novembre dernier, à laquelle l'Union nationale des personnels de l'enseignement et de la formation (Unpef) avait appelé et celle de la Coordination nationale des enseignants du primaire qui a eu lieu le lundi 30 novembre, le ministère de l'Education nationale a indiqué que les écoles primaires fonctionnant à double vacation pourraient se passer, si nécessaire, de dispenser des cours les samedis, à partir du 5 décembre, et ce, en répartissant les séances de cette journée sur les cinq jours de la semaine. La tutelle explique, dans un communiqué rendu public, que «le volume horaire hebdomadaire de chaque groupe pédagogique dans les écoles primaires adoptant le système de la double vacation est réduit de douze heures à dix heures, réparties sur les cinq jours de la semaine, suivant le plan d'enseignement et l'emploi du temps». «Cette décision intervient, en premier lieu, en réponse aux multiples requêtes soulevées par des directeurs des établissements primaires fonctionnant avec la double vacation, où les enseignants se trouvent dans l'impossibilité de rejoindre les classes en raison de la suspension des moyens de transport urbain,



P.H.D. R.

public et privé, les week-ends comme mesure préventive pour endiguer l'expansion du coronavirus», indique le communiqué. En second lieu, elle intervient en réponse aux revendications des grévistes. En effet, l'Union nationale des personnels de l'enseignement et de la formation (Unpef) avait réclamé, lors de sa journée de grève le (25 novembre), la satisfaction d'un chapelet de revendications. Parmi elles, figurent la révision globale des horaires hebdomadaires des trois paliers, l'allège-

ment du nombre de séances, le maintien du samedi comme jour de repos, l'adoption d'une seule vacation d'enseignement, la prise en considération de la pression vécue par les catégories d'encadrement et les travailleurs professionnels ainsi que la révision des plans horaires. De son côté, la Coordination nationale des enseignants du primaire avait exprimé des réserves, s'agissant des nouveaux plannings mis en place, notamment en ce qui concerne l'obligation de travailler les samedis. Évo-

quant le problème d'absence de transport les week-ends, rendant les déplacements pour les enseignants très difficiles, la Coordination des enseignants du primaire refuse qu'on porte atteinte à un droit fondamental qui est le repos hebdomadaire assuré par la loi 09/244 modifiant le décret 97/59. Enfin, il est à noter que plusieurs autres revendications ont été soulevées par les enseignants mais qui n'ont pas encore eu de réponses.

T. K.

## Pour une meilleure participation sociale et économique des handicapés Lancement de la plateforme numérique «la solidarité nationale à l'écoute»

Comme tous les ans, a lieu la Journée internationale des personnes handicapées, une occasion de nous rappeler cette frange et faire le douloureux bilan de la situation réelle du nombre important de citoyens handicapés que compte l'Algérie. Cette journée nous permet de réaffirmer certains principes de base trop souvent oubliés, tels le respect et la dignité dus à chaque personne, ce qui implique la reconnaissance des droits fondamentaux, à savoir l'éducation, l'accès au travail ainsi qu'à un revenu pour les personnes lourdement handicapées et dont les parents ont la charge. Dans la société algérienne, qui compte des millions de personnes handicapées, il existe d'énormes obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société. La mobilisation des associations et les quelques timides efforts

des pouvoirs publics n'ont su venir à bout d'une forme d'exclusion sociale particulièrement cruelle. En effet, ils sont confrontés à une discrimination directe ou indirecte dans tous les secteurs de leur vie quotidienne. Les lieux dits «publics» sont totalement inaccessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique et ce, en dépit du fait que l'accès soit parfois garanti par la loi. L'engagement des pouvoirs publics quant à leur prise en charge réelle pour favoriser leur insertion et notamment en agissant concrètement pour l'encadrement, la scolarisation, l'intégration et la mise en place de structures adéquates, reste insuffisant. Dans ce sens, la plateforme numérique «La Solidarité nationale à l'écoute» a été lancée jeudi au Centre international de conférences (CIC) à Alger, dans le but de fournir un ensemble de prestations sociales gérées par les services

du secteur de la Solidarité nationale, notamment en faveur des personnes handicapées. Dans un exposé sur cette plateforme numérique, lancée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la sous-directrice de la communication et des systèmes d'information, Djeddi Doudja, a précisé que cette initiative «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan du gouvernement, notamment son volet lié à la modernisation et à la numérisation de l'administration, à la simplification et à l'amélioration des procédures administratives et au rapprochement de l'administration du citoyen». Cette application, lancée à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale pour signaler les personnes âgées en difficulté, les sans-abri et les personnes handicapées, vise principalement à «mettre en

place des mécanismes contribuant à la prise en charge matérielle et morale des groupes vulnérables au sein de la société», a expliqué l'intervenante. Et d'ajouter que «le citoyen peut créer son compte sur cette plateforme numérique pour pouvoir soumettre et suivre ses demandes et recevoir des réponses une fois ses demandes traitées par les services de la Direction de l'action sociale de sa wilaya de résidence». De plus, cette application «prévoit, au niveau de l'administration centrale, un mécanisme de suivi et de contrôle du niveau de prise en charge des demandes des citoyens au niveau local», a souligné la responsable. Dans une déclaration à la presse en marge de cet événement, M<sup>me</sup> Krikou a fait part d'une nouvelle stratégie nationale pour le renforcement de l'insertion socio-économique des personnes souffrant de handicap, dans le cadre d'une poli-

### LA QUESTION DU JOUR

#### Election et contre-election au Venezuela

Suite de la page une

Pour l'heure en tout cas, il n'existe pas dans le monde un pays avec deux présidents à sa tête, l'un élu par son peuple et reconnu par des dizaines d'Etats dans le monde, et l'autre, qui bien qu'autoproclamé, est néanmoins reconnu par presque autant de pays, dont des puissances qui comptent, comme les Etats-Unis et l'Union européenne. Une situation intenable qui à l'évidence n'est pas appelée à durer. Elle n'aurait pas été possible ailleurs que dans un continent considéré par la première puissance au monde, les Etats-Unis, comme sa base arrière, sa profondeur stratégique, sa chasse gardée. Voilà pour le tableau d'ensemble, qui lui est en quelque sorte intemporel. De tout temps en effet, les Etats-Unis auraient cherché à en finir avec un régime socialiste, où qu'il soit apparu dans les Amériques. Il se trouve que ces élections interviennent à un moment où eux-mêmes changent de président, au cours d'une transition censée refermer une parenthèse sans pareille dans leur histoire récente. Partant de là, on serait tenté de croire que ce qu'a fait Donald Trump, en quelque matière que ce soit, Joe Biden aurait pour première tâche de le défaire. A la politique vénézuélienne de Trump devrait correspondre une tout autre politique de la part de Biden, à l'image d'une certaine façon de leur désaccord sur la question iranienne. Le fait est qu'il n'en est rien s'agissant tout au moins du Venezuela. Ce que les opposants à Trump, bientôt aux commandes des Etats-Unis, lui reprochent, ce n'est pas d'avoir pris le contrepied de leur politique vis-à-vis du Venezuela, mais d'avoir épargné le régime chaviste de Maduro, qui déjà du temps d'Obama était considéré comme une menace exceptionnelle pour la sécurité des Etats-Unis. Dans ces conditions, on ne voit pas ce que les législatives de demain pourraient changer dans la guerre économique qui est faite au Venezuela, en comparaison de laquelle la «pression maximale» imposée à l'Iran semble un traitement de faveur. Que la participation demain soit forte, exceptionnelle même, ou au contraire faible, cette guerre ne s'en trouvera ni abandonnée ni même atténuée, à supposer qu'elle ne revête pas des formes plus agressives encore avec le retour des démocrates aux affaires.

M. H.

tique visant à promouvoir les droits de cette frange de la société. A ce propos, le ministre a rappelé les efforts déployés par son département pour renforcer l'insertion de cette frange de la société, en coordination avec les secteurs concernés et la société civile, et avec la participation des instances onusiennes en Algérie.

Meriem Benchaoua

Tindouf /Eau potable et assainissement

# La rénovation des réseaux en voie d'achèvement

■ Les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement dans la commune de Tindouf sont en voie d'achèvement, selon une présentation technique des services locaux du secteur des Ressources en eau.

Par Hocine H.

Inscrits dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD-2020), ces travaux englobent pour

## Bulletin météo spécial Pluies orageuses et chutes de grêle sur l'Ouest et le Centre du pays

**DES PLUIES**, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affecteront plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays à partir de ce vendredi soir, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par le Centre national de la météorologie. Les wilayas concernées par cette alerte de niveau orange sont : Tlemcen, Aïn-Témouchent, Sidi-Bel-Abbès, Oran, Mostaganem, Mascara, Relizane, Chlef, Tissemsilt, Aïn-Defla, Tipaza, Blida et Alger, où la quantité de pluie estimée varie entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm durant la validité de ce BMS qui s'étalera de vendredi à 21h jusqu'à samedi à 12h. Des rafales de vent sous orages affecteront également ces wilayas, précise le BMS. **R. N.**

l'AEP deux opérations d'un coût global de plus de 100 millions DA, la première en voie de finalisation et la seconde devant l'être avant la fin de l'année, a affirmé le directeur local du secteur, Miloud Baba, lors d'une sortie d'inspection de l'exécutif.

Un intérêt particulier est accordé à l'opération, du fait qu'elle permet à l'Algérienne des eaux une meilleure maîtrise dans la gestion de la distribution de l'eau potable, surtout avec la sécheresse qui sévit depuis quelques années, a-t-il souligné.

Le centre-ville de Tindouf, plus précisément le quartier Ksabi, a bénéficié d'un projet de rénovation du réseau d'assainissement, pour plus de 10 millions DA, dont les travaux ont été lancés en octobre dernier et devant être livré à la fin de l'année en cours, selon sa fiche technique.

Le wali de Tindouf, Youssef Mahiou, a mis l'accent sur la nécessité de livrer ces opérations avant la fin de l'année et de veiller à la remise en état des routes au terme des travaux, selon les normes techniques, et qu'un suivi rigoureux des services concernés sera effectué à cet égard.



L'occasion de cette visite de terrain a été saisie par les citoyens pour soulever une série de préoccupations liées,

entre autres, à l'éclairage public, les trottoirs et le vieux bâti, et que les autorités locales ont promis d'examiner et de

prendre en charge en temps opportun, selon les possibilités offertes.

H. H.

En vue de venir à bout de la pandémie et de ses retombées

## L'Algérie appelle la communauté internationale à l'entraide et au travail multilatéral

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, jeudi, la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif, en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées.

Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la lutte contre la pandémie Covid-19, M. Djerad a indiqué que «la nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous, tous, union et entraide afin de favoriser, rapidement, une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des Etats de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate», ajoutant que «nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples».

Après avoir rappelé que «la gravité de la situation actuelle que traverse nos peuples requiert la mobilisation de tous, la conjugaison des efforts et la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées», le Premier ministre a affirmé que «la garantie d'un accès rapide et équitable de l'ensemble

des Etats et peuples au vaccin sera probablement le premier défi qu'il nous faudra relever pour élever la valeur de solidarité, qui s'impose aujourd'hui non seulement en tant que haute valeur humanitaire, mais en tant que nécessité impérieuse pour faire face à une menace collective, qui ne reconnaît ni les frontières, ni les distinctions entre les hommes».

«En effet, cette pandémie a exacerbé la pauvreté, approfondi les inégalités et aggravé la situation des pays vulnérables, notamment africains, qui ne possèdent ni les moyens nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie, ni la capacité de faire face aux défis qui en découlent. Des défis constituant un poids supplémentaire en plus des multiples crises auxquelles est confronté le monde, à l'instar des changements climatiques, des catastrophes naturelles, du terrorisme, des conflits armés, de l'émigration clandestine et du racisme. Une telle situation ne peut que se répercuter négativement sur le relatif progrès enregistré par ces pays dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)», a-t-il soutenu.

Et d'ajouter que «l'interdépendance des économies, la corrélation des situations et les politiques adoptées imposent d'accorder un intérêt particulier aux besoins des peuples démunis et marginalisés. La responsabilité

doit être, en effet, collective et appropriée aux capacités et aux besoins de chacune des parties, loin des approches unilatérales et de l'égoïsme qui creusent les inégalités. La conséquence étant des centaines de millions de personnes confrontées à des conflits, à la famine, à la malnutrition et à la privation de soins. Ce sont là, incontestablement, les plus atroces images du contraire de l'éthique et de la justice», a souligné M. Djerad.

Rappelant que l'Algérie a pris conscience, dès l'apparition des premiers cas, de la gravité de cette menace sanitaire et arrêté des mesures urgentes et préventives pour y faire face et préserver la santé et l'intégrité du citoyen, le Premier ministre a précisé qu'«elle a été, ainsi, parmi les premiers pays à prendre d'importantes dispositions préventives, notamment la fermeture des frontières, la consolidation des dispositifs de prévention sanitaire, la mise en place d'un dispositif de confinement adapté et des protocoles sanitaires garantissant la continuité des différentes activités, socio-économiques et pédagogiques».

«Des moyens humains et matériels conséquents ont également été mobilisés pour renforcer le système de santé face à cette pandémie, à travers l'encouragement et la protection de la ressource humaine, la mise à disposition de divers matériels et

équipements médicaux, l'augmentation de la capacité d'accueil des hôpitaux et l'amélioration des protocoles de diagnostic et d'enquête épidémiologique», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, et face aux impacts économiques de cette situation sanitaire, une batterie de mesures a été prise pour l'encouragement des entreprises de production à poursuivre leurs activités, ainsi que des aides exceptionnelles aux entreprises impactées et aux petits artisans et catégories vulnérables et démunies au titre de soutien en cette difficile conjoncture, précise M. Djerad.

A ce propos, il a fait savoir qu'«en dépit des circonstances économiques que connaît l'Algérie du fait de l'impact de cette crise, qui coïncide avec une baisse des ressources de l'Etat suite à la chute des cours du pétrole, mon pays est demeuré attentif aux impératifs de la solidarité internationale face à cette pandémie, à travers son adhésion efficiente aux différentes initiatives visant le renforcement des capacités des Etats et la coordination des efforts en la matière».

«Partant de cet engagement, l'Algérie n'a pas tardé à apporter sa contribution au Fonds des Nations unies pour la riposte mondiale au virus, ainsi qu'au Fonds créé par l'Union africaine (UA) pour la lutte contre la pandémie», indique encore le

Premier ministre.

«L'Algérie a procédé, en plus, à l'envoi de quantités considérables d'aides humanitaires et médicales à nombre de pays frères et amis, en appui à leurs efforts de développement et sanitaires, en sus de l'équipement d'un hôpital dans la région de Tindouf au profit des réfugiés sahraouis», a-t-il ajouté.

«Notre rencontre intervenant dans une conjoncture inédite de par les répercussions de la pandémie Covid-19 sur les plans sanitaire, humain, socio-économique et financier, je me dois, à l'entame de mon allocution, de saluer et de témoigner toute ma considération aux personnels soignants, partout dans le monde, pour leur engagement héroïque, leurs sacrifices et leur persévérance face à cette crise», a-t-il déclaré.

Aussi, M. Djerad n'a pas manqué de se recueillir à la mémoire des victimes de cette catastrophe sanitaire, priant le Tout-Puissant pour la guérison et le rétablissement de tous les malades.

Il a également salué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour son rôle dans l'appui aux Etats, en cette conjoncture critique, et ses efforts constants pour la coordination des actions internationales face aux effets néfastes de cette pandémie.

M. O.

## Commerce

# Lancement d'un système informatique pour le contrôle des marchandises importées

■ Le ministère du Commerce a lancé un système informatique pour le contrôle des marchandises importées dans le but d'améliorer la qualité et asseoir la transparence en la matière au niveau des différentes inspections de Commerce à travers les ports, les ports secs, les aéroports et les différents postes frontaliers, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre du secteur, Kamel Rezig.

Salem K.

**S'**exprimant lors d'une réunion dédiée à l'explication de ce système, en présence des différents partenaires, notamment les Douanes, la police et la Gendarmerie nationale, en plus du secteur de l'Agriculture, M. Rezig a fait savoir que la mise en place de ce système intervient en application de l'accord conclu récemment entre les ministères des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et des Transports, afin d'unifier le contrôle frontalier à travers la constitution de brigades mixtes ayant déjà commencé leur travail le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Il s'agit, par le lancement de ce système, d'honorer l'engagement du ministère du Commerce de revoir l'opération de contrôle et les modalités de son élargis-

sement à travers les inspections régionales, a-t-il assuré.

Conçu en un laps de temps très court (10 mois) par les cadres du département du Commerce, ce système permet au secteur, selon M. Rezig, de réaliser un progrès en matière de numérisation, d'autant qu'il est prévu le lancement de deux applications au profit des importateurs et des exportateurs, en attendant la numérisation de «l'attestation de respect» durant le premier trimestre 2021.

Expliquant le modus operandi du système, le ministre a indiqué qu'une fois l'opération de contrôle achevée par les inspections, le système procède au traçage du conteneur, depuis sa sortie du port jusqu'au point d'arrivée, passant par les frontières où les autorités de contrôle peuvent les localiser, ce qui permettra leur contrôle à n'importe quel point, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il s'agit là, poursuit le ministre, de renforcer le contrôle au niveau des sites d'arrivée des marchandises, permettant ainsi aux agents de prendre des échantillons pour analyse avant



d'envoyer les résultats, en temps réel, via ce système.

Ce nouveau système détectera les marchandises soumises à un quelconque contrôle, de même qu'il permet l'actualisation et l'envoi des listes aux directions, les inspections de contrôle étant tenues d'effectuer ces opérations de contrôle sur le terrain.

Par ailleurs, le ministre a annoncé des changements à la

tête des inspections du ministère du Commerce, touchant 52 chefs d'inspections aux frontières. Les nouveaux directeurs, dont la tâche consiste à protéger la santé du consommateur, auront à suivre des sessions de formation pour l'utilisation de cette nouvelle technique à laquelle prendront part des cadres des secteurs de l'Agriculture, des Douanes, de la

gendarmerie et de la police avec l'emploi des outils numériques.

«A partir de janvier 2021, nous souhaitons assister avec les nouveaux directeurs, à la fin des phénomènes délétères et à ce que la flexibilité et le contrôle seront accordés aux marchandises en exécution du principe de la protection du consommateur et de l'économie nationale», a conclu le ministre du Commerce. S. K.

## Etats-Unis Les demandes hebdomadaires d'allocation chômage en baisse

LES INSCRIPTIONS au chômage ont diminué plus que prévu la semaine dernière aux Etats-Unis, mettant fin à la hausse enregistrée les semaines précédentes suite à la résurgence de la pandémie de Covid-19, selon les chiffres du département du Travail.

Entre le 22 et 28 novembre, 712 000 personnes se sont inscrites au chômage, soit 75 000 de moins que la semaine précédente pour laquelle les données ont été révisées en hausse à 787 000 (+9 000). Les analystes tablaient sur 775 000 nouvelles inscriptions, soit une légère baisse comparé aux 778 000 initialement estimés.

La semaine précédente, le nombre d'Américains ayant touché le chômage la semaine du 16 novembre, est tombé sous la barre des 6 millions (5,52 millions, soit une baisse de 569 000), précise le département du Travail qui publie cette donnée avec une semaine de décalage.

En outre, le nombre total de bénéficiaires du chômage ou d'une autre aide gouvernementale ou locale a également diminué à 20,16 millions de personnes, soit une baisse de 349 633.

Les chiffres officiels sur l'état du marché du travail, et en particulier du chômage en novembre, étaient attendus hier.

R. E.

## Finances

## Benabderrahmane évoque l'état de la coopération avec la représentante-résidente du PNUD

**L**e ministre des Finances, **A y m e n** Benabderrahmane, a reçu jeudi en audience la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à Alger, Blerta Aliko, avec laquelle il a passé en revue l'état de la coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette audience, le ministre des Finances a fait part des principaux axes de la politique de l'Algérie en matière de développement, des réformes structurelles en cours et de la

situation macroéconomique du pays, mettant en évidence l'importance de l'effort budgétaire déployé par les pouvoirs publics pour répondre aux besoins économiques et sociaux de la population algérienne et aux impératifs de développement du pays, a précisé la même source. M. Benabderrahmane a également mentionné à son interlocutrice les mesures adoptées par le gouvernement algérien pour relever le défi imposé durant cette période cruciale marquée par la pandémie de Covid-19, a ajouté le communiqué. Pour sa

part, M<sup>me</sup> Aliko a présenté le contenu du programme relatif aux opérations en cours et les actions récentes engagées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. La représentante résidente du Pnud a évoqué, à l'occasion, les projets de coopération en perspective qui pourraient contribuer à l'action de développement conduite par le pays pour accompagner ses évolutions économiques et sociales. M<sup>me</sup> Aliko a réaffirmé, en outre, la disponibilité de son institution à continuer de répondre favorablement aux besoins

exprimés par l'Algérie, dans les domaines qui relèvent du mandat de son institution. Le Pnud fait partie des programmes et Fonds de l'ONU, dont le rôle est celui d'aider les pays en développement en leur fournissant des conseils, mais également en leur mobilisant des financements. Il travaille en coopération avec les autorités gouvernementales, la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires pour se construire une vie meilleure.

Nabila T.

## Céréales

## Les prix du blé orientés à la baisse sur Euronext

**L**es prix du blé restaient orientés à la baisse, jeudi en début d'après-midi, sur le marché européen, alors que l'euro affichait sa fermeté face au dollar.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre perdait vers 13h00 GMT 0,75 euro sur l'échéance de décembre à 209 euros et 1,25 euro sur celle de mars, à 203,25 euros, pour 15 417 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs perdait 0,50 euro sur l'échéance de janvier à 189,25 euros, et 0,75 euro sur celle de mars à 189,50 euros la tonne, pour un peu plus de 1 000 lots échangés.

La hausse de l'euro affecte la compétitivité

du blé européen sur la scène internationale, notamment face aux origines américaines, note le cabinet Agritel. Mais elle «n'aura que peu d'impact» face aux blés issus de la région de la mer Noire, «puisqu'on assiste conjointement à une hausse du rouble et de la grivna face au dollar», souligne Agritel.

A l'international, la Corée du Sud a acheté 31 600 tonnes de blé meunier originaire d'Amérique du Nord, et la Thaïlande 54 000 tonnes de blé fourrager dans le cadre d'un appel d'offres pour l'achat de 106 000 tonnes. Le marché continue de suivre l'évolution des discussions autour du Brexit, avec

les prochaines heures annoncées comme «décisives» par le négociateur européen, Michel Barnier. En visite à Paris, le chef de la diplomatie irlandaise, Simon Coveney, a pour sa part jugé jeudi matin possible un accord sur la relation commerciale post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'UE «dans les prochains jours» si les Européens conservent leur «sang-froid».

Pour qu'un accord puisse être ratifié dans les temps par les Parlements britannique et européen, les négociations doivent se conclure dans les tout prochains jours.

Samy O.

## Théâtre britannique au TNA

## Une nouvelle sélection de pièces théâtrales diffusée

■ Encore une fois, le théâtre britannique s'invite en Algérie à travers une programmation virtuelle du Théâtre national algérien. Il s'agit d'une nouvelle sélection de huit pièces de référence proposée au public sur sa plateforme numérique. Ce programme théâtral s'inscrit dans le cadre des échanges culturels et artistiques entre les deux pays.

Cette sélection de pièces de théâtre est la deuxième après un premier programme proposé par le même établissement au mois de novembre dernier.

Par Abla Selles

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi poursuit ses activités culturelles et artistiques malgré le confinement imposé en raison du Covid-19. Des programmes virtuels pour toutes tranches d'âge ont été proposés au public sur la plateforme numérique de l'établissement, dont des pièces de théâtre, des spectacles de musique ainsi que des spectacles pour enfants.

En effet, le programme du mois de décembre commence avec une nouvelle sélection de référence de pièces de théâtre britannique. Ce programme, deuxième du genre après celui du mois dernier, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations culturelles et artistiques entre les deux pays. Ce programme qui a débuté ce mardi se poursuit jusqu'au 17 du mois de décembre courant. Pas moins de huit pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant quinze jours sur la chaîne YouTube du TNA.

Prix Interallié 2020  
**L'écrivaine  
Irène Frain  
primée pour  
«Un crime sans  
importance»**

LA SAISON des récompenses littéraires touche à sa fin. Le prix Interallié a été décerné ce jeudi 3 décembre à l'écrivaine Irène Frain pour le livre «Un crime sans importance», un récit paru aux éditions du Seuil dans lequel l'autrice de 70 ans raconte les suites du meurtre de sa sœur aînée.

Irène Frain a obtenu six voix, contre trois pour «Ce qui plaisait à Blanche» de Jean-Paul Enthoven, publié chez Grasset, et deux pour «La Grâce» de Thibault de Montaigne.

«Un crime sans importance» relate comment la romancière va tenter de secouer l'enquête sur la mort de cette sœur, tuée dans son pavillon en banlieue parisienne en 2018, qui n'avance qu'avec une lenteur extrême.

La lauréate est une habitué des succès en librairie, avec un public fidèle, mais moins des prix littéraires parisiens. «La joie, c'est un sentiment qui m'avait déserté depuis deux ans. Et la joie de ce prix, c'est de retrouver ce sentiment», a-t-elle dit à la presse, lors de la remise de la récompense, devant un restaurant à Paris.

M. K.

Le public pourra ainsi se connecter sur la chaîne YouTube du TNA et apprécier les pièces «Beckett by Brook», «Antony and Cleopatra», «Shakespeare's Henry V», «Road Dahl's The Twits», ou encore «Full Show Continuity». Chaque spectacle sera disponible pendant deux jours de 18h00 à 2h00, selon les organisateurs.

Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume-Uni, «la diffusion de ces pièces de théâtre sur la toile s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le TNA dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie de coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraire et des conférences», précisent les organisateurs.

A. S.



Festival virtuel portail du court métrage de Annaba

## Le réalisateur libanais Karim Rahbani lauréat

Le court-métrage «Chahne», du réalisateur libanais Karim Rahbani, a décroché le «Portail d'or» de la huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international de Annaba, a-t-on appris du responsable de la communication du Festival, Slimane Farès.

Le prix du «Portail d'argent» de cette édition du festival virtuel a été décerné au film «Sakhra Dhid Echorta» (Un rocher contre la police), du réalisateur algérien Nabil Djedouani, tandis que le prix du «Portail de bronze» est revenu au film «Soufisme», du réalisateur tunisien Younès Benhadjira, a-t-il

précisé.

Selon M. Farès, le prix du jury du Festival virtuel Portail numérique du court-métrage international, présidé par le cinématographe Abou Chouaib El-Messaoudi du Maroc, a été accordé au film «El Ghorfa» (La chambre) de la réalisatrice Latifa Saïd du Portugal.

Le même responsable a déclaré, en outre, que les films «Kataloum Baraati» (Vous avez tué mon innocence) de l'Algérienne Louisa Kadri et «El Khat El Ahmar» (La ligne rouge) de l'irakien Kacem Ghamkin ont reçu les encouragements de la huitième édition du Festival.

Quant au court métrage «Maâraka Dhid El Moustahil» (Bataille contre l'impossible) du réalisateur algérien Hatem Youghourta, il s'est vu attribuer le Grand prix du public, après avoir enregistré le plus grand nombre de «like» sur la page YouTube du festival, a souligné la même source.

La huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international a vu la participation de 16 films représentant 11 pays, avec un nombre de followers sur le site du Festival sur YouTube avoisinant un demi-million, a-t-on indiqué.

L. B.

## «Monuments archéologiques en lettres arabes» à Tlemcen Première édition du concours national virtuel sur la typographie

La première édition du concours national virtuel sur l'art typographique, lancée dernièrement par le Musée public national de calligraphie islamique de Tlemcen, se poursuit jusqu'au 10 décembre sous le slogan «Monuments archéologiques en lettres arabes», a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Le directeur de cet établissement culturel, Lasnoui Ahmed, a déclaré à l'APS que cet événement comprend la réalisation de peintures artistiques incarnant des caractéristiques archéologiques et des inscriptions en calligraphie arabe sur le site officiel du Musée public national de la calligraphie islamique.

Les trois meilleures œuvres seront sélectionnées par un jury composé de spécialistes en calligraphie, titulaires de licences nationales et internationales d'écriture de la calligraphie

arabe, des wilayas de Tlemcen, Khenchela et Alger, sur la base de plusieurs critères tels que l'esthétique de la peinture et les techniques utilisées pour écrire des lettres et autres.

Le champ est ouvert aux participants via le site Web du musée depuis le 26 novembre dernier, en attendant de recevoir des œuvres d'art au cours de la

première semaine de décembre, a indiqué M. Lasnoui, soulignant que l'annonce des résultats se fera le 13 décembre en cours avec la distribution de tablettes aux lauréats du concours et la tenue, durant deux jours, d'une exposition virtuelle de toutes les œuvres participantes. Cette manifestation culturelle vise à préserver et à

valoriser le patrimoine algérien, à développer l'art de la typographie, à constituer une base de données pour recenser les artistes activant dans ce domaine, à présenter les types de calligraphie arabe et les techniques pour son utilisation et à enrichir la scène artistique avec de nouvelles peintures artistiques.

M. K.

Tizi Ouzou

## Don de 500 ouvrages au profit de dix associations

Quelque 500 ouvrages ont été offerts mardi au profit de dix associations à Tizi-Ouzou par la Direction locale de la culture, dans le cadre du programme initié par le ministère de la Culture et des Arts.

Lors de cette opération, qui porte à 7 000, au total, le nombre d'ouvrages distribués au niveau de la wilaya depuis le début du confinement sanitaire préventif de la pandémie de coronavirus, les dix associations ont bénéficié chacune d'une cinquantaine d'ouvrages.

L'objectif de ces dons est de contribuer à lutter contre «les effets négatifs du confinement, plus particulièrement sur l'aspect psychologique, à travers la lecture», a souligné, à l'occasion, la responsable locale du secteur, Nabila Goumeziane.

D'autres dons avaient été remis à des comités de villages, des bibliothèques de proximité et scolaires ainsi qu'à des structures sanitaires et péni-tentiaires à travers la wilaya et d'autres sont également annoncés avant la fin de l'année en cours.

F. H.



Législatives au Venezuela

# Boycott de l'opposition, succès tronqué annoncé pour Maduro

■ A l'issue des législatives au Venezuela, le parti du Président Nicolas Maduro devrait reprendre demain le contrôle du Parlement, unique bastion d'une opposition dirigée par un Juan Guaido en perte d'influence qui boycotte le scrutin pour tout miser sur une consultation parallèle.

Par Mourad M.

Quelque 20 millions d'électeurs sont appelés aux urnes demain par le Conseil national électoral (CNE) pour renouveler l'Assemblée nationale portée à 277 sièges contre 167 avant une récente réforme constitutionnelle.

Le Parlement unicaméral présidé par Juan Guaido est le seul contre-pouvoir contrôlé par l'opposition depuis les dernières législatives de 2015 qui avaient mis fin à 15 ans d'hégémonie chaviste, du nom de l'ancien président Hugo Chavez (1999-2013).

Mais son pouvoir n'est que symbolique car toutes ses décisions sont annulées par la Cour suprême acquise à Maduro, et c'est l'Assemblée constituante, uniquement formée de militants chavistes, qui depuis 2017 remplace dans les faits l'Assemblée nationale.

Ce scrutin parlementaire était bien prévu dans la Constitution mais M. Guaido et ses alliés affirment que les conditions pour des élections «libres, vérifiables

et transparentes ne sont pas réunies».

Les grands partis d'opposition rejettent notamment la nomination par la Cour suprême d'un nouveau Conseil national électoral, alors que cette attribution revient normalement au Parlement.

Juan Guaido, reconnu président par intérim par une soixantaine de pays, États-Unis en tête, considère cette élection organisée par le pouvoir en place comme «une fraude», terme qu'il avait utilisé pour qualifier la présidentielle de 2018 qui avait permis la réélection de Nicolas Maduro.

Washington les a par avance qualifiés de «ni libres, ni justes», l'Union européenne a appelé sans succès à leur report et l'Organisation des États américains n'y voit rien de démocratique.

Dans ces conditions de boycott de l'opposition, Nicolas Maduro a ainsi pu promettre «un grand triomphe».

Pour Luis Vicente Leon, analyste politique et directeur de l'institut de sondage Datanalysis, «Maduro ne cherche pas à ce

que les États-Unis ou l'Europe reconnaissent la légitimité du parlement, il veut que la Chine et d'autres pays avec qui il a des relations commerciales – Russie, Inde, Mexique ou Turquie – sentent que fonctionnent des institutions qui valideront de futurs accords commerciaux».

Malgré la pandémie, le chavisme a mobilisé toute sa machinerie à grand renfort de rassemblements électoraux afin d'enregistrer une participation la plus large possible. Or, selon les sondages, elle devrait à peine être supérieure à 30 %.

Pour Félix Seijas, directeur de l'institut de sondage Delphos, cette élection sera «une guerre de communication» où chaque camp cherchera à délivrer son message au monde : faible participation pour l'opposition ; succès représentatif pour les chavistes.

Si les principaux partis d'opposition ont appelé au boycott, une petite aile dissidente décidée à participer est accusée d'offrir à Maduro la légitimité qu'il recherche.

Le bloc dirigé par Juan Guaido mise sur une consultation populaire organisée du 5 au 12 décembre pour entériner une prolongation du mandat de l'actuelle Assemblée nationale et promouvoir de nouvelles sanctions contre le gouvernement



Maduro. Les Vénézuéliens seront appelés à dire s'ils rejettent ces législatives planifiées par le pouvoir et s'ils soutiennent «tous les mécanismes de pression, à l'intérieur comme à l'extérieur du Venezuela» pour organiser des «élections présidentielle et législatives libres».

Mais ces sanctions internationales, que Juan Guaido appelle à «amplifier», suscitent 71 % de rejet dans la population, selon Datanalysis.

Leopoldo Lopez, autre leader

de l'opposition qui s'est récemment exilé en Espagne, a reconnu que le soutien international à lui seul ne suffit pas. «C'est à nous de promouvoir un cycle de mobilisation (...) au sein du pays avec cette consultation».

Les pays soutenant Juan Guaido rejettent sans aucun doute ces élections. «Mais avec quelle force ?», se demande M. Seijas. «Si le rejet n'est pas ferme, l'opposition s'effondrera encore plus».

M. M.



## Commentaire

Intérieur

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'unique mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy n'a pas été la grande réussite qu'espérait l'homme de droite, lui qui n'a d'ailleurs pas réussi à convaincre en 2012 ses concitoyens de le réélire pour un nouveau quinquennat, il pourra du moins se consoler en sachant qu'il aura marqué son époque et les Français comme ministre de l'Intérieur. En effet, Nicolas Sarkozy est considéré, par près d'un Français sur deux, comme le meilleur des treize principaux ministres de l'Intérieur qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans place Beauvau. Certainement une consolation assez faible mais qui prouve une fois encore que les Français ont été déçus du changement de discours de Sarkozy après sa prise de fonction à l'Élysée. Car celui qui promettait de rétablir la loi et l'ordre et de «nettoyer au Kärcher» les quartiers gangrenés par la délinquance, avait en effet mis beaucoup d'eau dans son vin une fois élu, concédant certainement à ceux qui l'accusaient de céder aux sirènes de l'extrême-droite et d'user de ses éléments de langage. Toutefois, comme souvent, les procès médiatiques français sont souvent loin des véritables façons de voir de la majorité de la population, qui, elle, de toute évidence appréciait le style musclé du ministre de l'Intérieur que fut Sarkozy. Le résident actuel de la place Beauvau, Gérard Darmanin, arrive, lui, en 10<sup>e</sup> position après six mois à ce poste, selon un sondage Ifop pour «Paris Match». Les personnalités qui ont fait un passage éphémère à l'Intérieur comme François Baroin, Bruno Le Roux et Matthias Fekl, n'ont pas été testées. L'ancien chef de l'État, qui a occupé deux fois ce poste (2002-2004 puis 2005-2007), est cité par 45 % des personnes interrogées comme ayant été le meilleur ministre de l'Intérieur. Suivent trois hommes de gauche : Manuel Valls avec 32 %, talonné par Jean-Pierre Chevènement (31 %) et Bernard Cazeneuve (31 % également). Jean-Louis Debré recueille, lui, 29 %, devant Dominique de Villepin (28 %) et Michèle Alliot-Marie (27 %). Christophe Castaner avec 18 % devance Gérard Collomb (17 %). Darmanin arrive quant à lui en 10<sup>e</sup> position avec 13 %, devant le socialiste Daniel Vaillant (11 %), Brice Hortefeux (10 %) et Claude Guéant, qui arrive en dernière place avec 9 %. Ainsi, le ministre actuel de l'Intérieur a encore beaucoup d'efforts à fournir pour gagner l'estime des Français et espérer pourquoi pas un destin similaire à celui de Nicolas Sarkozy, même si ce dernier a raté son passage à l'Élysée après avoir donné tant d'espoirs aux électeurs qui ont voté pour lui en 2007.

F. M.

Hong Kong

## Le magnat pro-démocratie Jimmy Lai placé en détention provisoire

Le magnat hongkongais Jimmy Lai, une figure du combat pro-démocratie, a été placé jeudi en détention provisoire dans le cadre d'une enquête pour fraude, au moment où se multiplient les poursuites contre les dissidents et les détracteurs de Pékin dans l'ex-colonie britannique.

Jeudi soir, une autre figure de l'opposition hongkongaise, l'ex-député Ted Hui, également menacé de poursuites pour sa participation aux manifestations pro-démocratie, a annoncé avoir décidé de «partir en exil», après avoir été autorisé par un tribunal à se rendre à une conférence au Danemark. Plusieurs autres leaders pro-démocratie ont déjà fui pour échapper à la répression chinoise.

Ce n'est pas le cas de M. Lai, 73 ans, le patron du tabloïd «Apple Daily», connu pour son engagement dans le camp pro-démocratie et ses critiques acerbes de l'exécutif hongkongais, qui est aligné sur Pékin.

Jeudi, il a comparu avec deux de ses cadres dirigeants, Royston Chow et Wong Wai-

keung, devant un tribunal pour des accusations de fraude. A en croire des documents judiciaires, l'affaire porte sur le fait que le siège du journal serait utilisé à des fins non prévues par le contrat de location de l'immeuble. Des centaines de policiers avaient réalisé en août une spectaculaire perquisition, en particulier dans la salle de rédaction de l'«Apple Daily».

Plusieurs responsables du groupe de presse, dont M. Lai, avaient été arrêtés pour des soupçons de «collusion avec les forces étrangères», dans le cadre de la nouvelle loi sur la sécurité nationale imposée fin juin par Pékin dans sa région semi-autonome.

A ce stade, aucun n'a formellement été inculpé en vertu de cette loi drastique. Mais l'enquête est en cours.

Jeudi, le tribunal qui examinait les poursuites pour fraude a refusé la libération sous caution demandée par M. Lai, tout en l'accordant à MM. Wong et Chow, fixant au mois d'avril la prochaine audience.

Cela signifie que le richis-

me homme d'affaires, qui a par la suite été photographié menotté par les médias à son arrivée dans la prison, passera les prochains mois derrière les barreaux. «Les États-Unis sont consternés par la persécution politique menée par le gouvernement hongkongais contre les courageux défenseurs de la démocratie», a déclaré dans un communiqué le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, sans pour autant annoncer de nouvelles mesures punitives.

L'ex-colonie britannique, qui a connu en 2019 sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à Pékin en 1997, avec d'immenses manifestations pro-démocratie, est depuis plusieurs mois l'objet d'une reprise en main musclée de Pékin, notamment via la loi sur la sécurité nationale.

Plusieurs figures de l'opposition n'ont pas reçu l'autorisation de se présenter aux législatives, reportées d'un an officiellement en raison du coronavirus. Depuis lors, des députés ont été déçus de leur mandat et toute l'opposition a démissionné en solidarité.

Sahara occidental/Maroc  
**Lavrov appelle à la reprise des négociations entre le Maroc et le Front Polisario**

**LE MINISTRE** des Affaires étrangères de Russie, Sergueï Lavrov, a appelé, jeudi, les parties au conflit au Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, à faire preuve de retenue et à reprendre le processus onusien.

Dans un entretien téléphonique avec son homologue marocain, M. Lavrov a discuté des développements de la situation au Sahara occidental, face aux affrontements militaires incessants dans la région d'El Guerguerat, dans le sud du Sahara occidental, suite à la violation par le Maroc de l'Accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier, appelant à la retenue, au respect du cessez-le-feu et à la reprise des négociations sous l'égide de l'ONU, a indiqué un communiqué du MAE russe, rapporté par l'agence Sputnik.

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait appelé mercredi l'Union africaine (UA) à assumer sa responsabilité face aux graves développements de la situation au Sahara occidental et aux tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de l'UA.

Dans son intervention par visioconférence lors des travaux de la 21<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que «face aux graves développements de la situation au Sahara occidental, notre organisation continentale, qui a joué un rôle constructif dans l'élaboration et l'adoption du plan de règlement onusien, ne peut pas rester en marge», soulignant que «vu l'échec total du mécanisme de la Troïka, le Conseil africain de paix et de sécurité doit assumer la responsabilité qui lui incombe, conformément au texte de son protocole d'institution».

Après avoir affirmé que la situation actuelle au Sahara occidental «constitue une source de grande inquiétude pour l'Algérie», M. Boukadoum a prévenu qu'«outre les tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de notre Organisation, les violations enregistrées contre des civils dans la région d'El-Guerguerat ont posé de sérieux défis susceptibles de mettre en péril la paix et la sécurité dans toute la région».

Ces développements, a ajouté le ministre des Affaires étrangères, «interviennent au moment où le processus politique de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie se trouve dans une impasse sans précédent qui a exacerbé les souffrances du peuple sahraoui en l'absence de perspectives de négociations politiques sérieuses permettant l'autodétermination du peuple sahraoui».

Tunisie

# Réouverture des mosquées pour la prière du vendredi

■ Le ministère tunisien des Affaires religieuses a annoncé, mercredi, la réouverture des mosquées pour la prière du vendredi, avec une présence ne dépassant pas les 30 % et ce, à compter du vendredi 4 décembre.



PH. &gt; D. R.

Par Moncef G.

Lors d'une réunion tenue mercredi au Palais du gouvernement par la Commission nationale de lutte contre le coronavirus, une série de mesures de prévention contre le Covid-19 a été prise afin d'éviter leur fermeture en cas de non-respect du protocole mis en place.

Le ministère a indiqué, dans un communiqué, qu'il faut se conformer, rigoureusement, au protocole sanitaire relatif aux lieux de culte, annonçant, entre autres mesures, l'aération et le nettoyage des salles de prière pour accueillir les fidèles, l'ouverture des mosquées 15 minutes avant l'appel à la prière et la sor-

tie immédiate après l'accomplissement de la prière, l'allègement de la prière du vendredi, soit 10 minutes pour les deux prêches et les deux rakaats et l'accomplissement des ablutions chez soi.

Le ministère a souligné l'impératif de respecter la distanciation physique (un mètre au minimum) et a appelé les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques ou les personnes présentant des symptômes semblables à ceux du Covid-19 à éviter de se rendre dans les mosquées.

**La Tunisie adhère à la Coalition internationale pour l'égalité salariale**

La Tunisie vient d'adhérer à la Coalition internationale pour l'égalité salariale (EPIC), après avoir rempli les critères au niveau de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, a annoncé, jeudi, dans un communiqué, le ministère de la Femme, de la Famille et des Séniors.

Le ministère œuvre, actuellement, à coordonner les efforts entre toutes les parties concernées (structures gouvernementales, secteur privé et organisations nationales), et dans le cadre de la coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT), afin de consacrer l'égalité effective en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans

tous les secteurs, a indiqué le communiqué.

L'opération, pilotée par plusieurs organisations internationales (OIT, ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocdé) et la Coalition internationale pour l'égalité salariale œuvre), en coopération avec d'autres partenaires, vise à atteindre l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes partout dans le monde.

La coalition appuie également les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et leurs organisations, à réaliser des progrès visant à réduire l'écart salarial entre les genres aux niveaux mondial, régional et national.

M. G.

Tunisie/ Covid-19

## 1 208 nouveaux cas confirmés et 48 décès durant les dernières 24 heures

Durant les dernières 24 heures, le ministère tunisien de la Santé a pu signaler 1 208 nouvelles infections par le Covid-19, suite à 3 764 analyses virologiques.

Dans un communiqué, publié tard dans la soirée de mercredi, le ministère a également annoncé l'enregistrement de 48 nouveaux décès dus au virus.

Ainsi, le bilan épidémiologique de la Tunisie fait état de 99 280 cas confirmés, depuis le début de la crise sanitaire dans le pays, suite à 468 5749 tests de dépistage.

Le nombre de décès a, pour sa part, grimpé pour atteindre 3 359 cas, depuis le 2 mars dernier, date du premier cas importé. Sur un total de 4 820 patients, seulement 1 464 patients atteints du Covid-19 séjournent actuellement dans les hôpitaux, dont 310 en soins intensifs (réanimation) et 127 soumis à la respiration artificielle.

**Maroc : 4 346 nouvelles infections et 70 décès supplémentaires en 24 heures**

**taires en 24 heures**

Le Maroc a enregistré mercredi un total de 4 346 nouveaux cas d'infection au Covid-19, portant ainsi le bilan à 364 190 cas confirmés dans le pays, a annoncé le ministère de la Santé.

Au cours des dernières 24 heures, le nombre de décès dus au coronavirus a augmenté de 70, pour s'établir à 5 985, tandis que le nombre de guérisons s'est élevé à 314 237 (+4 044), indique le bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique. Selon la même source, 991 patients atteints de Covid-19 se trouvent dans un état sévère ou critique, dont 81 sous intubation.

**L'état d'urgence sanitaire prolongé d'un mois**

L'état d'urgence sanitaire en vigueur au Maroc depuis la mi-mars a été prolongé d'un mois pour faire face à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) qui a fait près de 6 000 morts dans le royaume, ont rappor-

té, jeudi, les médias marocains.

Selon ces sources, le Conseil de gouvernement a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire national jusqu'au 10 janvier 2021.

La pandémie de Covid-19 ne faiblit pas dans le royaume, avec 364 190 cas de contamination au total, dont 5 985 décès et 314 237 guérisons depuis l'apparition du premier cas en mars, selon le dernier bilan.

Pour juguler la pandémie qui frappe de plein fouet son économie, le Maroc espère lancer d'ici la fin de l'année une campagne nationale de vaccination visant à immuniser en trois mois quelque 20 millions d'adultes, a-t-on indiqué.

La nouvelle extension de l'état d'urgence sanitaire prolonge les pouvoirs spéciaux délégués au ministère de l'Intérieur. Plusieurs villes du pays sont soumises à des restrictions de circulation, Casablanca vit sous couvre-feu depuis septembre, selon les médias officiels.

Dalil Y.





Leicester City

## Slimani dans le viseur de Salernitana

**PAS DANS** les plans de son coach à Leicester City, Brendan Rodgers, l'attaquant international algérien, Islam Slimani, se rapproche chaque jour un peu plus de la sortie.

Selon le média italien local «Tuttosalernitana», les dirigeants du club de Salernitana, actuel leader de la Série B italienne, ont cédé le nom de l'international algérien Islam Slimani en vue d'un éventuel transfert lors du prochain mercato.

Le média rapporte ainsi que

la bonne relation du club avec l'agent du joueur devrait faciliter des négociations qui s'avèrent tendues, l'ex-du CRB recevant un salaire important (estimé à plus de 320 000 euros net par mois) et qui a compliqué son transfert lors du dernier mercato. Islam Slimani (32 ans) est en fin de contrat en juin 2021 avec Leicester et a notamment été annoncé du côté de l'AS Saint-Étienne ou de l'Olympique de Marseille l'été dernier.

Handisports

## Une année particulièrement difficile pour les athlètes

**LES ATHLÈTES** handisports algériens, qui célèbrent jeudi la Journée mondiale des personnes handicapées, ont vécu une année 2020 difficile, marquée par une saison sportive des plus particulières en raison de plusieurs facteurs.

Il est de coutume que la journée du 3 décembre soit célébrée par des festivités organisées sous l'égide de la Fédération algérienne handisport (FAH), mais cette année, aucune activité ne pourra se tenir pour cause de crise sanitaire liée au Covid-19. A cette situation déjà pesante depuis mars, s'est ajoutée une fin de saison pas comme les précédentes pour le handisport avec des turbulences qui ont affecté, à la fois, la bonne marche des affaires de la FAH et le moral des athlètes et entraîneurs, entre autres.

Des embûches qui se sont achevées par la suspension provisoire de toute activité de l'équipe fédérale dirigeante par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour «mauvaise gestion» et la mise en place d'un directoire pour gérer les affaires courantes de la FAH jusqu'à la fin du mandat olympique 2017-2020. Auparavant, les athlètes, en pleine préparation aux jeux Paralympiques de Tokyo-2020, étaient entrés en scène en menaçant collectivement sur les réseaux sociaux de mettre fin à leurs carrières sportives si les désormais ex-responsables de la FAH, notamment le président suspendu Mohamed Hachefa, restaient en poste.

Ils contestaient notamment les conditions dans lesquelles ils préparaient un rendez-vous aussi important que les Jeux de Tokyo, repoussés à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

Cette dernière avait conduit à la fermeture, en mars dernier, de toutes les installations sportives pour endiguer la propagation du virus, ce qui s'est répercuté négativement sur la préparation des athlètes handisports, dont la saison sportive a été suspendue et n'a, depuis, jamais repris.

Pourtant, la FAH, depuis sa création durant la fin des années 1970, a connu un grand essor et en l'espace de quelques saisons, est devenue le porte-flambeau à l'échelle internationale du sport algérien, avec à la clé, de nombreuses distinctions mondiales et paralympiques.

«Ce qui s'est passé dans le handisport algérien cette année restera dans l'histoire car, généralement, ce genre d'affaires ternissent l'image des personnes et surtout de la discipline qui, j'espère, se relèvera après une saison compliquée», a tenu à réagir un observateur.

La première tâche du nouveau directoire mis en place sera de réunir toute la famille handisport et essayer de rétablir la sérénité afin de permettre notamment une bonne transition et offrir les meilleures conditions de préparation aux athlètes qualifiés et qualifiables au rendez-vous paralympique de Tokyo, prévu du 24 août au 5 septembre 2021.

Ligue des champions (Tour préliminaire - retour) / Nasr de Lybie-CRB cet après-midi

## Le Chabab pour confirmer et se qualifier

■ Le CRB, qui a réussi un succès important au match aller du tour préliminaire en Ligue des champions face à la formation libyenne d'Al Nasr, espère continuer sur sa lancée et décrocher un autre résultat probant lors de la rencontre retour qui se joue en Egypte aujourd'hui afin d'arracher le billet qualificatif pour les 1/16<sup>es</sup> de finale.

Par Mahfoud M.

«O n ira en Egypte pour gagner, on sait ce qui nous attend là-bas.

En ce début de saison, je ne vais pas m'appuyer sur une équipe-type, mais plutôt sur un groupe», a indiqué le coach du CRB, Franck Dumas. Même si le Chabab part favori grâce à son avantage de deux buts, il n'en demeure pas moins que les Libyens, dirigés sur le banc par l'Egyptien Mohamed Aouda, vont certainement tenter de renverser la vapeur et déjouer les pronostics. Côté effectif, l'entraîneur belouizdadi devrait encore une fois se passer des services du milieu de terrain Billel Tarikat, incertain en raison d'une blessure aux adducteurs contractée lors du match de Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-1). Idem pour l'autre milieu Housseyn Selmi, de retour de blessure et qui a ressenti des douleurs, ce qui a conduit Dumas à le remplacer lors du match aller. Le Chabab souhaite effacer l'image que l'on attribue



Les Rouge et Blanc pour décrocher le billet des seizièmes

à cette équipe à qui la compétition africaine ne réussit pas généralement. Cette saison, la direction a mis les moyens pour aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas atteindre la phase des poules et accéder en finale, même si cela demande de grands sacrifices et une grosse dose de courage de la part des joueurs qui doivent se surpasser.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Naim Hosni, assisté de ses compatriotes Aymen Smaïl et Amine Barakallah. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1<sup>er</sup> tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1).

M. M.

MCA-Buffles de Borgou

## Les Béninois font faux bon, le Doyen qualifié ?

**A L'HEURE** où ne mettons sous presse, les Béninois des Buffles de Borgou ne se sont pas rendus à Alger pour y disputer la manche retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face au Mouloudia d'Alger comme convenu hier après-midi au stade du 5-Juillet. En effet, l'équipe béninoise n'a pas atterri sur le tarmac de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger, alors que le trio arbitral égyptien était au rendez-vous. Les responsables du club des Buffles avaient demandé, dans un de leurs délirés, à leurs homologues du Doyen de les recevoir au match retour au Niger, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas se rendre à Alger. Ils ont ensuite demandé aux Algériens de leur réserver un avion spécial pour qu'ils puissent

se rendre chez nous et jouer donc ce match, ce qui reste illogique. Ils pousseront, ensuite, le bouchon plus loin en saisissant la CAF pour demander le report du match et sa délocalisation vers un autre pays, arguant le fait que les frontières aériennes et terrestres de l'Algérie sont fermées. Il est clair que cela entre dans le cadre de la guerre psychologique des Béninois qui savent qu'il leur sera difficile de décrocher la qualification aux dépens du MCA à Alger. Tout porte à croire que le Doyen remportera le match par forfait et se qualifiera donc au prochain tour, même si l'on doit attendre la décision de la CAF qui sera prise après lecture du rapport du commissaire au match et de l'arbitre.

M. M.

Championnat national de football

## La FAF compte revoir le protocole sanitaire

**LE PRÉSIDENT** de la Commission médicale de la Fédération algérienne de football, Djamel-Eddine Damerdj, a annoncé qu'il allait demander aux autorités compétentes la révision du protocole sanitaire.

«Le ministère de la Santé a publié une nouvelle instruction N.21 du 30 novembre 2020, qui stipule que le test PCR n'est pas un critère de guérison pour fixer les conditions de la reprise du travail, c'est valable aussi pour le football», a affirmé le dirigeant de la FAF dans un entretien accordé à Algérie Presse Service (APS).

Djamel-Eddine Damerdj a enchaîné : «Autrement dit, si un joueur est testé positif et qui reste asymptomatique au bout de dix jours de confinement, sans signe clinique, il pourra réintégrer son équipe, sans passer un autre test. Si des symptômes viendraient à apparaître, il sera bien sûr soumis à une batterie de tests : scanner, PCR, et sérologie».

«Sur la base de cette nouvelle note, je vais écrire un courrier au ministère de la Santé pour revoir le protocole sanitaire mis en place pour les entraînements et la compétition, c'est devenu une obliga-

tion et une nécessité absolue pour se mettre à niveau», a expliqué le président de la Commission médicale de la FAF.

### Damerdj évoque le retour du public dans les stades

Djamel-Eddine Damerdj, président de la Commission médicale de la Fédération algérienne de football, s'est exprimé, par ailleurs, au sujet d'un éventuel retour des supporters dans les stades. «La question n'est pas d'actualité, mais ça va venir. La décision de rouvrir

les mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles (à partir d'hier, ndr) est une bonne nouvelle, dans l'optique d'un retour progressif des supporters dans les stades», a confié le responsable de la FAF. Djamel-Eddine Damerdj a ajouté : «Autoriser par exemple 500 personnes à assister à un match dans un grand stade comme celui du 5-Juillet, ne représente aucun risque. Personnellement, je suis pour le retour du public dans les stades, à condition de respecter avec rigueur la distanciation sociale et les mesures préventives».

Le président de la Commission médicale de la FAF a expliqué : «Les gens craignent pour la reprise du championnat, mais je suis persuadé que la compétition va se jouer dans d'excellentes conditions. La propagation du virus se fait plutôt au niveau des marchés, dans les grandes surfaces. Le football est un milieu sécurisé, avec une limitation à 35 du nombre des personnes autorisées pour chaque club à l'intérieur du stade, avec port de bavette obligatoire».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

USM Alger

## Six joueurs testés positifs au Covid-19

L'USM ALGER sera privée de pas moins de six joueurs, testés positifs au coronavirus (Covid-19), en vue du match en déplacement face à la JS Saoura, aujourd'hui au stade du 20-Août-1955 de Bèchar (14h00), à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football, a annoncé, hier, le club algérois. «Après les tests PCR effectués jeudi, huit cas positifs ont été détectés, dont six joueurs : Billel Benhamouda, Oussama Abdeldjalil, Fateh Achour, Mehdi Bendine, Mazire Soula, et le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche, ainsi que l'entraîneur Benarabi Bouziane et le préparateur physique Nicolas

Baup. Ils vont observer une période de confinement, comme le stipule le protocole sanitaire», a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. L'USMA est le deuxième club fortement touché par le virus, à l'occasion de cette deuxième journée, après la détection de quatre cas positifs au NA Hussein-Dey, qui sera en appel aujourd'hui pour défier l'US Biskra (14h00). Lors de journée inaugurale, disputée le week-end dernier, l'USMA s'est inclinée à domicile face à l'ES Sétif (0-2), alors que la JS Saoura est allée s'imposer chez l'Olympique Médéa (1-0).

Racim S.

Sûreté de la wilaya d'Alger

## Démantèlement de plusieurs associations de malfaiteurs

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité, à démanteler plusieurs associations de malfaiteurs et saisir des quantités importantes de drogue, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger «ont réussi à arrêter 3 suspects, avec la saisie de 103,97 grammes de cannabis, 228 comprimés psychotropes et 251 500 DA», explique la même source. La première affaire traitée par les services de la 9<sup>e</sup> sûreté urbaine de Aïn Naadja, relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, a abouti à «la saisie de 190 comprimés psychotropes, un petit morceau de cannabis, des

armes blanches prohibées de différents types et tailles, une bouteille de gaz lacrymogène et 19,5 millions de centimes». Quant à la deuxième affaire, traitée par les services de la sûreté de Draria, elle a abouti à «l'arrestation d'un suspect qui était en possession d'une feuille de drogue pesant 97,4 grammes et un montant de 56 500 de dinars. Après la poursuite de l'enquête, un autre suspect a été arrêté». En outre, la brigade mobile de la police judiciaire de Gué de Constantine a traité une affaire qui a abouti à «l'arrestation de 6 individus et la saisie de 442 grammes de cannabis, 25 comprimés psychotropes, 4 téléphones portables, des armes blanches prohibées, un fusil de chasse, deux véhicules et une moto».

Sûreté d'Alger

## Neutralisation d'un réseau criminel qui exploite les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions

LES SERVICES de la sûreté d'Alger ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre individus qui exploitent les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions avec la saisie d'armes prohibées et des sommes d'argent, a indiqué, hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Les services de la sûreté «ont réussi, en un court laps de temps, à arrêter trois suspects, alors que des recherches sont toujours en cours pour arrêter le quatrième suspect, après avoir utilisé la vidéo enregistrée par la victime au moment où les suspects se sont échappés à bord d'un véhicule touristique dans la commune de Kouba, où l'agression a eu lieu», a ajouté la même source. Les faits de cette affaire ont commencé «après que les membres du réseau aient publié une annonce concernant la vente d'une somme d'argent en devise (2

500 euros) sur la plateforme Facebook, suite à quoi un citoyen de la wilaya de Bouira prend attache avec eux dans le but d'acheter la somme d'argent. La victime et les suspects se sont mis d'accord sur la transaction et la victime a été entraînée dans un rendez-vous au quartier Ben Omar (Kouba) dans l'objectif de lui voler un montant de 70 millions de centimes, sous la menace d'une arme blanche», a expliqué le même communiqué. Dans le même contexte, les mêmes services ont pu «récupérer un montant de 49 millions de centimes, avec la saisie d'armes blanches et des téléphones portables utilisés dans l'agression, ainsi que des substances psychotropes et deux véhicules touristiques». Après achèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire. K. L.

# Noël 2020

Tout le monde veut la même chose!



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou/Disparu depuis mardi

## Le petit Yanis retrouvé mort

■ Le petit Yanis Hassani, disparu depuis mardi devant chez lui au village Ighil Mouhou, dans la commune d'Ait Yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou), a été retrouvé mort, hier, dans la forêt.

Par Hamid M.

Il était près de 13 heures quand la triste nouvelle est tombée. Telle une trainée de poudre, elle a fait le tour de la région, la plongeant dans l'émoi. Il faut rappeler que la population s'était mobilisée depuis l'annonce de sa disparition pour le retrouver. Selon les indications fournies par les services de la gendarmerie, le corps sans vie de l'enfant a été découvert au troisième jour des opérations de recherches lancées intensément par les services de sécurité avec la participation des habitants et des éléments de la Protection civile. La gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour élucider les circonstances exactes de la mort du petit Yanis âgé de 4 ans et autiste.

### Saisie de 940 kg de produits alimentaires et de détergents périmés

Les éléments de la 7<sup>e</sup> sûreté de la ville de Tizi Ouzou ont saisi jeudi une quantité de produits



alimentaires et détergents périmés, au cours d'une opération de contrôle opérée en collaboration avec les services de la Direction locale du commerce. La quantité saisie a été estimée à plus de 1 601 unités de produits alimentaires et de nettoyage d'un poids total de plus de 940 kilogrammes, a précisé la cellule

de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. La marchandise avariée saisie a été détruite et une procédure réglementaire a été engagée contre le commerçant indélicat qui a exposé ces produits à la vente en dépit de l'expiration de la date de leur consommation.

H. M.

Travaux d'entretien sur le CW 23

## Glissement de terrain à Tamokra/Béjaïa

LE CW 23 RELIANT le chef-lieu de la commune de Tamokra est fermé depuis quelques jours au trafic routier suite à un important glissement de terrain. D'importantes quantités de pierres et de terre se sont détachées du flanc de la route, coupant la chaussée au trafic routier et créant un danger pour les usagers de ce chemin. Les services de l'APC de Tamokra et les services des travaux publics de la subdivision Seddou sont intervenus au courant de la semaine dernière afin de débayer la chaussée en dégagant les éboulements rocheux et ouvrir au trafic routier ce chemin de wilaya reliant le chef-lieu de la commune au territoire d'Amalou en passant par Bouhamza. Pour rappel, des quantités de pierres et de terre ont été enregistrées après les intempéries qui avaient affecté la région

à la fin du mois de novembre. Le rétablissement de la circulation routière sur cet important axe routier a soulagé les usages qui étaient isolés et forcés d'emprunter d'autres chemins plus ou moins longs. Toutefois, un danger permanent guette les usagers vu que des pierres sont restées suspendues et peuvent tomber à tout moment sur la route. Des travaux de confortement du flanc de la route devraient être menés afin d'écarter tout danger. «Des responsables de l'APC de Tamokra ont sollicité l'intervention rapide des services de la Direction des travaux publics afin de prendre les mesures nécessaires et urgentes pour éviter d'éventuelles chutes de pierres sur ce chemin très fréquenté», a-t-on appris.

H. Cherfa